



L'Hôpital Brisset n'a pas d'histoire, à l'encontre de beaucoup d'autres établissements de cette nature qui doivent leur création à des libéralités souvent anciennes. C'est en 1843 seulement qu'a eu lieu sa fondation.

Il nous a semblé intéressant pour l'édification de la population hirsonnaise présente et future, de faire connaître d'une façon plus complète l'homme de bien qui a conçu cette idée et a, pour son exécution, légué à la commune d'Hirson, toute une fortune péniblement et noblement acquise ; en même temps rappeler les noms des généreux donateurs qui l'ont suivi dans cette voie. Exposer dans quelles conditions l'hôpital a été construit, quelles améliorations successives y ont été apportées, à ce point qu'à l'heure actuelle tous les services s'y trouvent réunis dans un aménagement complet et ne laissant rien à désirer : faire ressortir tous les bienfaits dont ont profité les malades indigents pendant 43 ans déjà écoulés depuis l'inauguration de cet établissement, tel est l'objet de cette étude.

Avant 1843

Les indigents malades d'Hirson n'avaient jamais été pour ainsi dire ni soignés, ni secourus antérieurement à cette époque. Des recherches

auxquelles nous nous sommes livrés, il résulte qu'Hirson a possédé seulement une maladrerie qui a été installée au retour des Croisades. Une quantité de soldats revenant de ces expéditions a afflué dans notre pays ; beaucoup étaient atteints de la lèpre. Moins dans l'intérêt de ces malheureux, que pour écarter la contagion que répandait cette affreuse maladie, des maladreries dans nombres de communes telles que Mondrepuis, Wimpy, Origny, Hirson.

Celle d'Hirson était la plus importante. Elle fut établie au sud-est du château, dans une prairie, sise à peu de distance du Prieuré, formant une langue de terre presque entourée d'eau et comprenant une chapelle et un certain nombre d'habitations éphémères dénommées léproserie. C'était là, dans une maison en terre, couverte en chaume, avec un mobilier des plus primitifs qu'étaient relégués et isolés les lépreux qui devaient y finir leur triste existence ; à la mort, l'habitation était détruite, consumée par le feu et remplacée par une nouvelle.

Pour assurer la subsistance de ces malheureux, des donations avaient été faites certainement. On retrouve en effet dans les archives de l'hôpital une note fort ancienne qui énumère une certaine quantité de biens appartenant aux Minimes de Guise et notamment : « 41 Jallois loués à Jean-Louis Landouzy et Jean-Louis Carré, solidaires, pour 355 livres 5 sols 5 deniers, ayant été la

*propriété des pauvres d'Hirson. » Or en marge de ce papier se trouve la mention suivante qui nous indique une date précise : « Ces biens appartenaient anciennement à la Maladrerie d'Hirson. C'est en 1675 environ que les religieux se les ont fait donner par le Seigneur de Guise. Mais, ce Seigneur pouvait-il donner ce qui ne lui appartenait pas ? D'ailleurs on assure que la donation a été faite à la charge par les Religieux de fournir par an cinq lits pour les malades d'Hirson, ce dont ils ont eu soin de se décharger. »*

Cependant cette date de 1675 nous paraît être postérieure à la vraie. La donation serait mieux placée, à notre avis, un peu avant la mort d'Henri de Lorraine duc de Guise, décédé sans postérité en 1664. Déjà bien avant cette époque, la Maladrerie avait dû disparaître et c'est ce qui expliquerait la donation.

Quoiqu'il en soit, les cinq lits dont devaient profiter les malades d'Hirson, s'ils n'ont jamais été occupés, ont été promptement supprimés, et il n'apparaît pas qu'ils aient jamais donné lieu à la moindre revendication de la part de l'autorité communale. Mais, en ce temps, que pouvait-elle contre le seigneur duc de Guise, grand chambellan de France et surtout contre les Minimes de Guise !

Depuis 1675 jusqu'au siècle dernier, il n'existe à notre connaissance aucun document d'où il résulterait que l'état des malades indigents d'Hirson ait été l'objet de quelque préoccupation de qui que ce fût ; et c'est seulement alors qu'on relève sur les registres du Bureau de Bienfaisance les quelques secours donnés à ces malheureux dignes de pitié, mais combien insuffisants ! Nous y trouvons les dépenses faites à ce sujet dans les treize années qui ont précédé le testament de 1843 ; c'est-à-dire de 1830. En voici le tableau :

	Dépenses de pharmacie	Traitement médecin
1830	18,3	néant
1831	26,2	néant
1832	20	25
1833	néant	25
1834	néant	25
1835	néant	néant
1836	9,2	id.
1837	7,2	id.
1838	7,55	id.
1840	néant	id.
1841	14,95	id.
1842	12,25	id.

La modicité de ces dépenses s'élevant au total à 115

francs pendant ces treize années, et que ne pouvait guère augmenter le Bureau de Bienfaisance dont les ressources étaient fort restreintes, la non intervention inévitable du médecin faute de crédit alloué, ne précisent que trop la situation misérable à laquelle étaient voués les indigents malades de la commune d'Hirson. La presque totalité de ces malheureux gisant dans de vieux logements insalubres, privés d'air et de lumière, n'avaient d'autres ressources pour ainsi dire que de s'adresser à la charité publique.

### Le Docteur Brisset

C'est alors qu'un enfant du pays, le Docteur Brisset, ému de pareilles misères, conçut l'idée d'y mettre fin et de consacrer la plus grande partie de sa fortune à la construction d'un hôpital.

Quel était le docteur Brisset ? Quelle avait été son existence ? Bien peu de personnes, même à Hirson, le savent. Il nous a semblé que, pour l'instruction de nos contemporains et surtout des générations futures qui devront à jamais profiter des bienfaits du grand philanthrope, il ne serait pas inutile de mettre en relief toutes les vertus de cet homme de bien. Déjà dans une brochure parue en 1890, M. Desmasures l'a dépeint dans des termes heureux et vrais ; mais les belles choses ne sont jamais trop répétées, surtout lorsqu'elles doivent servir d'exemple et susciter chez tous ceux qui sont appelés à profiter de leurs bienfaits une reconnaissance profonde et éternelle pour une mémoire que tous doivent bénir.

Dans ce nouveau récit, nous avons fait état des renseignements fournis par cette brochure. Un manuscrit laissé par le docteur Rousseau à son fils et que celui-ci a bien voulu nous communiquer, nous a fait connaître certaines particularités que nous avons jugé utile de publier ; enfin nous nous sommes adressé à des personnes, vieillards aujourd'hui, qui ont fréquenté le docteur Brisset dans ses dernières années et conservé de lui un pieux souvenir.

Le docteur Jean-Antoine Brisset est né à Hirson le 21 septembre 1784 ; son père Jean-Baptiste Brisset était maître en chirurgie ; la femme qu'il avait épousée, Marie-Claude-Thérèse-Geneviève Riset, était fille et sœur de médecin. Jean-Baptiste Brisset mourut douze ans après en 1796 (20 Floréal an V) laissant sa veuve et trois enfants presque sans ressources. Jean-Antoine était l'aîné : à l'aisance relative qui avait existé dans le ménage succéda

bientôt une grande gêne et, si une tante maternelle, Marie-Nicole-Joseph Riset, qui ne voulut jamais se marier pour se consacrer à l'éducation des trois enfants, ne les avait pris sous sa protection, cette famille aurait éprouvé les plus grandes difficultés pour subvenir à ses besoins.

C'est à cette tante généreuse qu'ils doivent d'avoir pu faire leurs études. Jean-Antoine avait dès son jeune âge un grand attrait pour la médecine, il fut donc aidé par sa tante, qui était en même temps sa marraine, dans la mesure de ce qu'elle pouvait, car elle n'était pas riche non plus. Toute sa vie, le docteur Brisset lui en a voué la plus grande reconnaissance qu'il a surtout exprimée dans son testament en y insérant sa volonté d'être réuni à elle dans la même sépulture.

Il fit ses premières études latines chez un vieux prieur de Mondrepuis, mais sa vocation le poussait vers la médecine. Il obtint d'aller chez un médecin en renom, le docteur Petit, d'Aubenton ; là, le champ d'étude était trop restreint pour lui, le séjour de Paris l'attirait vers un champ plus vaste et le 30 avril 1803, sous les auspices de son excellente tante, il se rendit dans la capitale, léger de bagages, mais plein d'ardeur et animé à la conquête de la Science.

Les débuts de son existence à Paris furent particulièrement durs. Sans autres ressources que les modestes subsides envoyés par sa tante, il y arrivait sans relations aucunes, inconnu, isolé ; il s'arma de courage, fit appel à toute son énergie et rassembla tous ses efforts, tous ses moyens, pour lutter pour la vie et surtout pour la science. Les documents de famille nous le représentent alors logeant dans une mansarde sous les toits, se privant souvent de feu l'hiver et ménageant sa nourriture. Peu à peu, il parvint à se créer quelques ressources ; il s'astreignit, dans le 10<sup>e</sup> arrondissement qui était le sien, à aller poser des sangsues, pratiquer des saignées, appliquer des ventouses ; entre temps il faisait des préparations anatomiques. Quant à ses études de médecine, il les poursuivait avec une assiduité jamais démentie, faisant preuve d'une aptitude réellement remarquable. Son intelligence, ses réponses, ses observations le firent promptement apprécier de ses professeurs qui lui témoignèrent bientôt de l'intérêt et l'aidèrent de leurs conseils. Malgré les privations qui entouraient son existence, Brisset se serait considéré comme un homme heureux, si un mal persistant n'était venu arrêter trop fréquemment ses efforts. Il était en effet atteint d'une affection de la colonne vertébrale.

Il suivait les cours du docteur Boyer, le

célèbre professeur de chirurgie de l'époque, et s'était épris d'admiration pour son maître, alors chirurgien en chef de la Charité. Bientôt, il était à même de concourir pour l'internat : il était reçu et fut attaché à cet hôpital comme interne ; il avait vingt ans à peine. Ainsi rapproché de docteur Boyer dont il exécutait les ordonnances avec une rare intelligence et qu'il suivait pas à pas dans son cours de clinique au lit des malades, il fut vite apprécié de son chef.

Brisset était alors au comble de ses vœux et il entrevoyait l'avenir avec confiance : malheureusement, le mal dont il souffrait prit une certaine recrudescence, il le combattit mais en vain et dut cesser son service d'interne. Le docteur Boyer ne le voyant plus s'alarma et voulu le visiter ; sa conclusion fut qu'il devait retourner dans son pays et y prendre près des siens le repos qui lui était si nécessaire. Il obéit et revint à Hirson où, grâce aux soins empressés qui lui furent prodigués dans sa famille, il parvint à se rétablir relativement, car son affection ne disparut jamais et fut toujours pendant sa longue existence un sujet de préoccupation et de tristesse. Il revint à Paris en 1805, avec la vive appréhension que sa place d'interne était occupée par un autre ; mais il avait laissé à la Charité, parmi les maîtres et les élèves, un si bon souvenir que tous lui firent le meilleur accueil. Le docteur Boyer notamment lui manifesta toute sa joie de le voir revenir auprès de lui. Brisset se remit donc au travail avec son énergie ordinaire et arriva à conquérir entièrement la confiance de son maître qui le traita dès lors comme un véritable ami.

Le docteur Boyer avait alors entrepris un travail considérable sur la chirurgie, qui devait être la reproduction de ses cours, si remarquablement professés et suivis par ses élèves laborieux avec une assiduité touchante. Mais le temps lui manquait pour mener son œuvre à bonne fin et il lui fallait un collaborateur sérieux, instruit, ayant suivi ses cours, ayant pris des notes : il jeta les yeux sur Brisset qui était son préféré, et réclama de lui ce service. Brisset accepta, se mit à l'œuvre et s'en acquitta à la pleine satisfaction de docteur Boyer. Témoin une lettre datée de Posen du 16 Septembre 1806 que celui-ci lui écrivait alors qu'il avait été obligé de rejoindre l'Empereur dont il était le chirurgien attaché à sa personne. Napoléon allait commencer sa fameuse campagne de Prusse. Voici les termes de cette lettre précieusement conservée dans les papiers du docteur Rousseau fils :

« Eh bien ! Mon cher Brisset, vous occupez-

*vous toujours du travail dont je vous ai chargé ? Continuez à travailler et lorsque vous aurez fini la continuité des os, abordez celle de la contiguité ; vous êtes laborieux et je suis persuadé que l'étendue du travail ne vous épouvantera pas ; je suis dans un pays où la chirurgie est bien pauvre. Donnez-moi des nouvelles de l'hôpital, ne dites pas à vos confrères de l'hôpital que je vous ai écrit ; cela pourrait causer de la jalousie. »*

Quel témoignage plus grand d'estime et d'absolue confiance en son mérite pouvait donner à son élève de prédilection le grand professeur Boyer ! Comme on sent à cette lecture combien il prise de haut sa valeur, combien il est heureux de le lui exprimer ! Une famille peut être fière de posséder dans ses archives un tel trésor ! Et ce jeune homme n'a pas atteint sa vingt-deuxième année ! Quel chemin il a parcouru depuis son arrivée à Paris, malgré les luttes de tout nature ! Et quelle modestie ! On ne sut jamais la part qu'il avait prise à ce gigantesque travail. Le maître le lui avait demandé ; Brisset s'y consacra avec toute son âme, toute sa vigueur, et de cette collaboration naquit l'ouvrage le plus remarquable de l'époque qui a pour titre : *Traité des maladies chirurgicales*, en 11 volumes in-octavo, encore maintenant très apprécié et consulté.

C'est en cette année 1806 que, puisant la science à toutes ses sources, il se fit recevoir à l'École pratique et fut nommé membre de la Société d'instruction médicale.

Dans les conditions de succès où il était arrivé si jeune, et étant donné la haute appréciation qu'avaient de lui les maîtres du jour, Brisset pouvait envisager l'avenir, certain de se faire à Paris une réputation enviée de chirurgien de grande valeur. Les circonstances s'y sont opposées et lui ont fait prendre une autre voie.

Alors que toujours travailleur acharné, suivant les cours avec assiduité, étudiant les divers cas pathologiques, soit dans les clinique au chevet des malades, soit dans les traités de médecine ou de chirurgie, et ajoutant chaque jour à la science qu'il avait acquise, Brisset fut appelé soudain auprès d'un illustre malade.

Le maréchal Masséna, pendant une partie de chasse avec l'Empereur, fut grièvement blessé. Le D<sup>r</sup> Boyer fut immédiatement appelé et lui donna ses soins. Mais ses fonctions de premier chirurgien de l'empereur qu'il était obligé d'accompagner dans toutes ses campagnes, le forcèrent à discontinuer son

traitement. Il en fit part au maréchal qui lui demanda de se faire remplacer auprès de lui par quelqu'un de son choix. Le docteur n'hésita pas à lui proposer le jeune Brisset, qui fut de suite agréé. Le maréchal fut bien vite guéri et ravi du talent de ce jeune homme, du dévouement qu'il avait montré et de ses bonnes manières, il songea à l'attacher à sa personne et à sa fortune.

Ce n'est pas sans une grande hésitation que Brisset finit par lui céder. C'était abandonner son hôpital, ses maîtres, ses rêves d'avenir à Paris ; mais il s'était épris de son côté d'une grande affection pour le maréchal et il fit ce sacrifice.

Dès lors les relations les plus amicales et les plus intimes ne cessèrent d'exister entre eux et continuèrent jusqu'à la chute de l'empire. Le maréchal voulut que Brisset fut nommé immédiatement aide-major. C'était une grosse difficulté, la discipline militaire, ayant sa hiérarchie et Brisset n'ayant pas encore son diplôme de docteur. Bien vite il acquit ce titre après un brillant examen et Masséna auquel rien ne pouvait être refusé obtint, malgré une opposition très vive, la nomination de Brisset comme aide-major. A partir de ce moment, Brisset suivit le maréchal Masséna.

C'est par la campagne de 1809 contre l'Autriche que Brisset fit ses débuts militaires. Cette guerre gigantesque, qui commença en avril, eut pour étape les glorieuses batailles d'Eckmühl, Ratisbonne et Essling et finit par l'éclatant et à jamais mémorable victoire de Wagram qui porte les dates des 3 et 6 juillet. Masséna commandant du 1<sup>er</sup> corps d'armée, chargé par l'empereur des opérations les plus périlleuses, contribua plus que tout autre au succès des armes françaises. Il n'entre pas dans notre plan de suivre les détails relatifs à cette période. Disons seulement que dans toutes ces rencontres il y eut des hécatombes épouvantables et des blessés en nombre presque incalculable et que Brisset, comme aide-major, leur consacra ses jours et souvent ses nuits. Pendant la mêlée il se tenait le plus souvent auprès du Maréchal et lui servait quelquefois d'aide de camp.

A la bataille de Wagram, Masséna, blessé récemment d'une chute de cheval, avait dû se servir d'une calèche découverte dans laquelle il avait fait monter Brisset. Étant descendus tous deux de voiture, ils étaient à peine à terre qu'un boulet vint tout à coup traverser le véhicule et le mit en pièces. Quelques instants plus tôt, il aurait emporté le maréchal et son aide de camp qui ne durent d'échapper à la mort qu'à

cette circonstance tout à fait fortuite. Une autre voiture fut amenée ; tous deux y montèrent et le Maréchal continua à donner ses ordres qu'il faisait porter par Brisset, improvisé son aide de camp.

Ce dernier, toujours revêtu de son uniforme d'aide-major, fut aperçu de l'empereur qui, en voyant ce médecin militaire parcourir le champ de bataille, contrairement à toutes les règles de discipline, ne put s'empêcher de manifester sa mauvaise humeur. "Qui est-ce ?" demanda-t-il. Lorsqu'il lui fut répondu que c'était Brisset, chirurgien du Maréchal Masséna, momentanément son aide de camp, sa figure se rasséréna ; il suivit un instant du regard le cavalier dans sa crâne allure et se tut, mais ne l'oublia pas. Il avait jugé l'homme. Aussitôt la victoire assurée, l'empereur, selon son habitude, se mit à la recherche de ses généraux qui l'avaient si puissamment secondé ; il était escorté d'un brillant cortège, l'enthousiasme était dans le cœur de tous et ses traits reflétaient la joie immense qu'il éprouvait. Arrivé à la calèche du Maréchal auquel il devait le principal succès de ces deux terribles journées, il lui adresse les plus grandes éloges, puis voyant son aide-major, il lui dit : "Ah ! c'est vous, c'est bien, Brisset." Puis il disparut comme un éclair, le soir Brisset était décoré. L'effet produit par ces quelques paroles sorties de la bouche du grand empereur, en présence d'un public d'élite et sur le champ de bataille, fut des plus émouvants. Ça été pour Brisset un souvenir inoubliable et à partir de ce moment, il garda pour l'empereur un attachement sans borne.

Après cette guerre d'Autriche, Brisset fut nommé médecin-major de la place forte d'Huningue, située dans l'ancien département du Haut-Rhin sur la rive gauche du fleuve. Mais le Maréchal ne pouvait plus se passer de lui, il réclama Brisset et le fit réintégrer dans son commandement comme major. Brisset le suivit, et là comme partout ailleurs, il dépensa auprès des blessés tout ce qu'il avait de dévouement.

A la chute de l'empire, il ne voulut pas servir les Bourbons, il revint à Paris et reprit sa profession de médecin civil ; il y avait laissé de bons souvenirs, il retrouva ses anciens maîtres et aussi d'anciens camarades d'école et d'internat qui tous l'accueillirent chaleureusement. Brisset avait alors trente ans. Bientôt son cabinet fut fréquenté, sa réputation augmenta de jour en jour et il devint un médecin de renom dans la capitale. Allant volontiers dans le monde, il y était très apprécié ; sa tenue était toujours soignée, il fréquentait la famille d'Essling,

descendant du grand Masséna et les fils du comte Reille qui lui conservèrent jusqu'à ses derniers moments une grande affection. Mais quoique ayant un cabinet fort occupé, le docteur se livrait à ses chères études et celles-ci avaient toujours pour objet le soulagement de l'humanité. A la suite d'observations réitérées, il en était arrivé à remarquer que la vaccine, cette admirable découverte de Jenner, ne préservait plus avec autant de succès que dans les premiers temps de l'inoculation du virus ; les pustules vaccinales n'offraient plus un développement considérable et il en résultait une mortalité plus grande. Témoin, dans son jeune âge, des ravages causés par la petite vérole, avant la connaissance de la vaccination, et craignant de voir reprendre cette affreuse maladie qui n'était plus combattue que par un vaccin devenant de plus en plus inefficace, il entreprit de rechercher la cause de cette insuffisance. Il se mit à suivre les malades atteints de la petite vérole, se fit rendre compte des conditions dans lesquelles s'était opérée chez eux la vaccination et il finit par découvrir que le vaccin était pris aux pustules même d'un vacciné et ainsi transmis successivement. Le vaccin ou cow-pox employé de la sorte avait dégénéré et perdu en grande partie sa propriété. Brisset en conclut qu'il fallait recourir à l'origine première du vaccin, c'est-à-dire le prendre sur le pis même de la vache. Il fit des expériences répétées qui lui donnèrent raison et dès lors n'hésita pas à faire connaître sa découverte.

Mais les disciples de Jenner qui avaient professé la transmissibilité du vaccin sans perte d'efficacité, étaient trop admirateurs de leur maître pour accepter une opinion différente de la science et ils repoussèrent bien loin la doctrine émise par le docteur Brisset. Celui-ci ne se découragea pas et soutint contre ses nombreux adversaires une lutte qui ne fut pas toujours sans amertume ; c'est alors qu'il fit paraître un ouvrage intitulé : *Réflexions sur la Vaccine et la Variole*, ayant pour but d'obtenir par la vaccination l'extinction complète de la petite vérole. Cet ouvrage fit sensation dans le monde médical, et l'expérimentation étant venue donner raison au docteur Brisset, l'académie de médecine reconnut qu'à ce dernier était dû le mérite d'avoir trouvé et fait connaître le changement survenu dans les effets de la vaccine. Par l'organe de son rapporteur, elle déclara que le virus vaccinal dégénérait par les transmissions successives et qu'il fallait employer le virus primitif. Déjà, en 1838, l'ouvrage publié par le docteur Brisset lui avait valu de la part de l'Académie des sciences, le prix Montyon. Depuis, les transmissions

successives ont cessé: les praticiens n'emploient plus que du vaccin prélevé sur la vache elle-même et l'on peut affirmer sans contexte que cette découverte a été un réel bienfait pour l'humanité.

Nous avons dit plus haut que le docteur Brisset avait beaucoup souffert dans sa jeunesse d'une affection de la colonne vertébrale qui persista pendant toute son existence. Avec les années elle devint même plus vive, à ce point qu'il croyait toujours à sa fin prochaine. Cependant il vécut jusqu'en 1856. Mais dès 1840, il avait renoncé à l'exercice de sa profession, se bornant à partager sa vie entre ses études de médecine et des actes de bienfaisance. Vers cette époque, il avait résolu, après avoir fait la part de sa famille, de consacrer le surplus de sa fortune à une grande œuvre de bienfaisance. Ne pouvant plus être utile pendant sa vie, il voulut faire encore le bien après sa mort ; et, dans son amour du pays natal, songeant aux malheureux de là-bas privés de tous secours médicaux, il eut l'idée, qui s'affermir de plus en plus dans son esprit, de doter Hirson d'un hôpital où seraient soignés gratuitement les indigents malades du pays ; longtemps murie, il réalise cette pensée.

Son neveu, Rousseau, docteur en médecine, était établi à Hirson depuis quelques années ; le Dr Brisset avait pour lui une estime particulière, l'avait suivi et aidé de toute manière dans ses études, il le savait instruit, capable et jouissant d'une certaine réputation acquise en peu de temps. Il lui était agréable de penser que ce neveu serait nécessairement le médecin de cet hôpital et le premier qui donnerait tous ses soins à ces malheureux auxquels s'adressait sa dernière pensée. Et, en conséquence, il rédigea ses dispositions testamentaires. Disons de suite que Brisset ne fut pas trompé dans son attente : pendant vingt-sept ans, le docteur Rousseau donna à l'hôpital fondé par son oncle tout son concours et tout ce qu'il pouvait déployer de dévouement.

Ce testament olographe porte la date du 28 janvier 1843 et fut déposé, ainsi qu'un codicille portant la même date, dans une étude d'un notaire à Paris.

Voici in-extenso la reproduction de la partie concernant la ville d' Hirson ainsi que les dernières volontés du défunt:

7° *J'institue la commune d'Hirson ma légataire universelle en toute propriété et jouissance, à la charge par elle de : 1° payer, acquitter tous mes*

*legs particuliers et accomplir toutes mes autres dispositions ; 2° De supporter tous les frais, droits de mutation et autres auxquels l'ouverture de ma succession et sa liquidation donneront lieu ; 3° De fonder immédiatement un hôpital à l'instar de celui de Vervins, si la commune d' Hirson recueille de ma succession un capital suffisant pour réaliser de suite cette fondation, et, au cas contraire, à moins qu'elle ne supplée à ce qui manquera, fonder cet hôpital dès que la somme qu'elle recueillera, accrue par l'addition des intérêts annuels qu'elle en tirera, lui permettra de réaliser cette même fondation, dont je fais la principale et plus expresse des conditions de mon legs en sa faveur. Je désire d'ailleurs que cette commune ouvre son hôpital moyennant la rétribution légale aux militaires isolés et trop malades pour dépasser le lien d' étape : en outre qu'elle y admette même les employés de la Douane si leur administration le désire, et consent à une rétribution fixée de gré à gré. Au surplus si M. Beuret fils vend, suivant son projet après la mort de M. son père, la maison qu'ils habitent et ses dépendances, je désire vivement que la Commune d' Hirson acquière le tout. En effet cette acquisition lui offrirait deux avantages précieux : l'un serait de choisir la partie des bâtiments et terrain la plus convenable pour y fonder un hôpital d'une étendue proportionnée à sa population pauvre, l'autre de vendre au détail le reste de ces bâtiments et terrains, afin que l'on y construise des maisons d'habitation ;*

13° On ouvrira mon corps, on examinera attentivement les deux dernières vertèbres dorsales et les deux premières lombaires, ainsi que les cartilages et ligaments de ces vertèbres, en outre les aponévroses des muscles environnants et ces muscles mêmes. Cet examen aura pour but de connaître l'altération qu'ont dû subir tous ces organes et surtout les ligaments intervertébraux, sous l'influence d'un rhumatisme dont ils furent le siège principal pendant plusieurs années et qui a dû causer leur épuisement. On décidera exactement l'altération qu'on observera, et si on le juge convenable, on joindra cette description à l'histoire que j'ai esquissée de mes maux et que je me propose de rédiger ;

14° On soumettra mon corps à l'un des procédés usités de conservation autant qu'il conviendra pour le transporter sans inconvénient au lieu de ma naissance, enfermé dans deux cercueils, l'un de plomb, l'autre de bois de chêne, on priera le médecin qui m'aura soigné pendant ma maladie dernière de vouloir bien se charger de tous

ces détails ou d'en charger un de ces confrères. Le tout devra être rétribué convenablement.

15° Le Convoi funèbre et le service religieux à Paris, seront de troisième classe. Ce service terminé, on placera le corps sur une voiture destinée à le transporter au bourg d'Hirson, où on devra effectivement le conduire et après les cérémonies de l'Église, le déposer dans le cimetière de ce bourg près des restes de feu Mademoiselle Rizel aînée, ma tante chérie ;

16° Si on rend les honneurs de la chevalerie à mes restes inanimés, on donnera, avant de les sortir de la maison mortuaire, cinq francs à chaque soldat du détachement et dix francs au chef ;

17° On n'apposera pas les scellés s'il se peut. Le notaire de la succession ne consacra, en cette qualité, que peu de vacations à feuilleter, lire et classer mes papiers, attendu qu'un petit nombre mérite ce soin ;

18° On ne contraindra aucun de mes anciens clients à acquitter des honoraires dont on le jugerait débiteur.

A partir de ce moment, le docteur Brisset se confine dans son appartement de la rue du Cherche-Midi, n° 6, ne recevant et ne fréquentant que quelques amis, notamment les familles du maréchal Masséna, prince d'Essling et du comte Reille. Il y vécut simplement, heureux de pourvoir chaque année réaliser des économies qui devaient augmenter le capital destiné aux malades indigents d'Hirson. Toujours malade et préoccupé de sa fin prochaine, il vécut cependant jusqu'au 24 Novembre 1856, date à laquelle il succomba en peu de jours aux suites d'une pleurésie.

Ses restes furent ramenés à Hirson et réunis à ceux de sa chère tante Rizet : un monument funéraire lui a été élevé au milieu du cimetière par les soins de la Commune reconnaissante.

Si dans cette notice nous avons cru devoir nous étendre un peu longuement sur les particularités de l'existence du docteur Brisset, c'est parce que, comme nous l'avons pensé, les générations futures doivent connaître tout ce qu'a été celui qu'on nomme à juste titre le Bienfaiteur d'Hirson et dont les dernières volontés, résumé de toute son existence, furent de soulager les humbles, doublement malheureux par la misère et les maladies. Il nous a semblé qu'un tel exemple de lutte ardente contre les

difficultés de la vie, d'âpreté au travail et de succès mérités, conséquence d'une vie courageuse, pure et sans défaillance, ne saurait être trop rappelé et mis en relief. Quant à nous, nous croyons devoir apporter ici à cette belle mémoire notre juste tribut de reconnaissance.

Le testament du docteur Brisset devait rapporter à la commune d'Hirson, défalcation faite des legs particuliers et des frais de toute nature, la somme de 410.000 francs environ y compris les intérêts accumulés jusqu'au jour où l'hôpital a été mis en état de fonctionner (Octobre 1863).

Les autres bienfaiteurs de l'hôpital sont :

2° LECLÈRE Alfred, né à Auge (Ardennes), le 13 Avril 1831. Il légua par testament en date du 14 Novembre 1860 une somme de 30.000 francs sous la condition que sa mère en aurait l'usufruit durant sa vie. Celle-ci mourut en 1885 et l'hôpital fut immédiatement mis en possession de cette somme. Les frais dûs à cette occasion s'étant élevés à 3.025 fr. 15, il est resté net pour l'hôpital 26.974 fr. 85.

3° DESMASCRES Florentine, épouse PAGNIER, née à Mondrepuis, le 28 Septembre 1814, décédée à Hirson, le 14 Juillet 1873, legs de 400 francs.

4° GOULART Marie-Louise, veuve de Joseph GOULART, née à Hirson, le 26 Mars 1796 et décédée à Hirson, le 2 Septembre 1874, a, par son testament du 2 Septembre 1874 légué toute sa fortune à l'hôpital d'Hirson. Toutes charges déduites, cette libéralité représentait tant en immeubles d'une contenance de 10 hectares 38 ares 23 centiares qu'en créances et valeurs une somme de 80.000 francs environ, savoir, pour créances et valeurs 60.000 francs, pour immeubles 20.000 francs.

5° SAVAR Eugénie, veuve DESPRET, née à Laon en 1799, décédée à Hirson le 25 Février 1892, a, par testament olographe en date du 9 Novembre 1889, légué à l'hôpital la ferme de Sailly, d'une contenance de 61 hectares 25 ares 61 centiares, d'une valeur de 120.000 francs.

6° GRENO Joseph-Narcisse, né à Neuve-Maison, le 28 Décembre 1810, décédé à Reims, le 21 Octobre 1892, a légué une somme de 12.000 francs à l'hôpital à la charge d'avoir toujours un lit disponible pour un malade indigent de Neuve-Maison.

Le montant total des libéralités peut être évalué sans exagération à la somme de 649.000 fr.

Il convient d'unir les noms de ces généreux

bienfaiteurs à celui du fondateur de l'œuvre qu'ils sont venus aider de leurs libéralités.

## Construction de l'Hôpital

### SES AUGMENTATIONS ET AMELIORATIONS SUCCESSIVES

Aussitôt le décès de M. Brisset, une Commission administrative se mit en rapport avec l'exécuteur testamentaire M. Monnol Le Roy, notaire à Paris ; cette Commission se composait de MM. Loth, maire, président ; Millet, ancien notaire, juge de paix ; Gouverneur, commerçant et Tayon, doyen..

Toutes les formalités remplies, la Commission se mit promptement à l'œuvre.

L'inventaire constatait un actif total de 300.000 francs environ ; après l'acquit de toutes les charges, paiement des legs, des droits, des frais de toute nature, l'actif net revenant à la commune d'Hirson s'élevait environ à 320.000 francs. Les intérêts accumulés selon les conseils du docteur Brisset l'ont porté à 410.000 francs environ à l'époque où l'hôpital entièrement construit, aménagé et pourvu de tout le matériel nécessaire, fut ouvert aux malades, soit en octobre 1863. La dépense totale s'est élevée, d'après un rapport dressé par M. Lamy, percepteur, à la somme de 163.058 francs ; il restait à la Commission administrative un capital de 215.000 francs qui fut placé en rente sur l'Etat.

La première occupation de cette Commission fut de trouver un emplacement convenable ; le docteur Brisset avait indiqué dans son testament la maison de M. Beuret, sise en plein cœur de la ville, comme pouvant faire l'objet d'une acquisition avantageuse à tous égards. Mais, par suite d'un examen approfondi, cette idée fut écartée avec juste raison. Ce n'est pas en effet au milieu de l'agglomération d'une population qu'il convient de placer un hôpital. La Commission chercha et finit par se décider pour une grande pâture sise en bordure de la route de La Capelle ayant une contenance de 1 hectare 65 ares. Il faut reconnaître qu'en cette circonstance, le choix des administrateurs fut excessivement heureux et que jamais site et terrain ne pouvaient mieux s'approprier à l'usage auxquels ils étaient destinés. Point central d'un cercle, formé à quelques centaines de mètres de là, d'un côté par la

rivière d'Oise et de l'autre par une admirable et immense forêt, cette propriété placée sur une hauteur se trouve réellement dans des conditions exceptionnelles d'hygiène et de salubrité. Elle présente l'avantage de l'isolement si précieux pour les malades et les habitants ; l'air le plus pur l'inonde et elle a l'espace. De l'endroit où elle est située, la vue s'étend sur un panorama qui n'est pas sans charmes : on découvre à gauche le fort d'Hirson et les grands arbres qui cherchent à le dissimuler, à droite la frondaison des massifs de la forêt communale, enfin, dans le bas, la ville avec ses maisons neuves dont les toitures d'ardoises font, par un clair soleil, un contraste éclatant avec la couleur de la brique. Tous les éléments devaient donc être réunis là pour assurer aux malheureux, souvent désespérés à leur arrivée, un séjour calme et le réconfort du corps et de l'esprit. L'acquisition eut lieu moyennant le prix principal de 20.000 francs, soit avec les frais d'acquisition et de purge 22.121 francs 39.

On choisit comme architecte M. Pudepièce, de Vervins, et M. Mégras fut déclaré adjudicataire des travaux. La première pierre fut posée le 25 Août 1860 et nous croyons devoir reproduire in-extenso le procès-verbal de cette cérémonie :

*« L'an mil huit cent soixante, le vingt-cinq du mois d'août, sous le règne de Napoléon III, empereur, Monsieur Chamblain étant Préfet du département de l'Aisne, et Monsieur Vilcoq, Sous-Préfet de l'arrondissement de Vervins, la première pierre de l'hôpital fondé à Hirson par Monsieur Jean-Antoine Brisset, originaire de cette commune, a été posée par Monsieur Louis-Joseph-César Rohaut, Maire, assisté de Messieurs Charles-Frédéric Soyez et Joseph-Célestin Bocquet ses deux adjoints ; et la première pierre de la chapelle a été posée par Monsieur Jean-Baptiste Tayon, curé doyen, chanoine honoraire de Soissons qui a béni l'une et l'autre pierre.*

*Monsieur le Sous-Préfet a bien voulu assister à cette cérémonie qui a eu lieu en présence de : MM Jules Gouverneur, Jean-Louis Hardy et François-Valéry Druon, membres de la Commission administrative de l'hôpital et de MM. Onésime Ancelot, Prosper Anciaux, Jean-Baptiste Bernière, Jules Boiry, Étienne Delaroche, Louis Erraux, Louis Fossier, Charles Grand-pré, Benjamin Huet, Henri Lamy, Ferdinand Lejeune, Clovis Loth, Julien Pellé, Napoléon Rousseau, Eugène Sémery et Louis Thélingue, membres du Conseil municipal.*

*Cet édifice a été construit sur les plans de M. Pudepièce, architecte départemental, par Mégras entrepreneur sous la surveillance de M. Adolphe Mouflard, d'Hirson.*

*Deux inscriptions commémoratives de cette cérémonie ont été placées l'une dans le soubassement du pilastre qui est à droite de l'entrée principale de l'hôpital, l'autre dans le mur de la chapelle, derrière l'autel.*

*De ce que dessus a été rédigé le présent procès-verbal en double expédition destinées l'une aux archives de l'hôpital, l'autre aux archives de la commune. A Hirson, les jour, mois et an que dessus. Et ont signé. »*

Les constructions commencèrent immédiatement pour se terminer en juin 1962 : en y procédant, les ouvriers trouvèrent un trésor, consistant en un vase plein de pièces d'or et d'argent à l'effigie de François 1<sup>er</sup>, de Maximilien d'Autriche et principalement une série de pièces à l'effigie de Louis XIV depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse du roi. Le partage en eut lieu par moitié comme de droit et le lot échéant à la commune fut vendu pour deux cents francs à un italien.

Nous n'entrerons pas dans tous les détails dont se compose l'hôpital, nous dirons en résumé qu'il est formé d'un pavillon central, accompagné de deux ailes qui contiennent les salles, l'une à droite affectée aux hommes, celle de gauche destinée aux

femmes ; ces ailes sont flanquées de pavillons plus petits. Perpendiculairement au pavillon central la cuisine en sous-sol et au-dessus une salle où plus tard furent placés les militaires.

Cette disposition simple et heureuse assure une surveillance facile et un service commode. Les deux salles sont élevées, aérées, de larges ouvertures y donnent à profusion l'air et la lumière. L'architecture est monumentale et gracieuse tout à la fois. La brique et la pierre de taille savamment mélangés produisent dans l'ensemble un heureux effet. Cette construction paraît bien répondre à la dernière volonté du fondateur.

Une critique a cependant été faite à cette époque ; elle était juste et il nous paraît utile de la reproduire. Pourquoi, disait-on, ne pas avoir fait de promenoir et de réfectoires ? Il serait facile de remédier à cette lacune en construisant des galeries couvertes parallèlement à la cuisine et attenantes aux salles latérales ; leur utilité est incontestable. Sur les 20 malades qui occupent ces salles, il en est toujours cinq ou six qui gardent le lit toute la journée, les autres se lèvent, se promènent dans la salle et fatiguent nécessairement ceux-là. Pareille chose ne se produirait pas s'il existait un endroit où les malades pussent manger et se tenir quand le temps ne leur permettrait pas de se transporter dans le jardin. Cette critique a reçu sa sanction ; elle disparaît aujourd'hui, deux vérandas ayant été construites parallèlement aux deux salles d'hommes et de femmes.